|  |  |
| --- | --- |
|  | **UNION EUROPEENNE**  DELEGATION EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO |

**AVIS DE VENTE**

La Délégation de l'Union européenne en République démocratique du Congo met en vente, au plus offrant :

* **1 Groupe Electrogène OLYMPIA GEPX 50**

\* Puissance : 50 KVA

\* Année de mise en service : 2004

\* Etat : hors service

* **Consignes et Conformité**
* Le bien sera vendu en l’état au plus offrant.
* Les offres non conformes ou reçues après la date limite de soumission ne seront pas prises en compte.
* Les offres de prix doivent être remises sous pli fermé à la Délégation de l'Union européenne en RDC, Boulevard du 30 juin, Immeuble Equity-BCDC, Kinshasa-Gombe, au plus tard le jeudi 25/05/2023 à 12h00.
* L'enveloppe doit être adressée à l'attention du Chef de l'Administration et porter la mention "**Vente groupe électrogène OLYMPIA GEPX 50 – Ne pas ouvrir**".
* Le soumissionnaire se verra remettre un reçu au moment du dépôt.
* L’adjudicataire sera informé par téléphone que son offre est acceptée.
* Une visite sera organisée le lundi 22/05/2023 de 10h à 12h afin de permettre aux acquéreurs potentiels de voir le groupe électrogène à la concession Procoki, avenue de l’OUA, Ngaliema-Kinshasa – Contactez Mme Albertine HANA, Tél +243840327705.
* **Dans son offre, le soumissionnaire devra mentionner** :

Réf. groupe électrogène : ………………………………………………………………..

Nom du soumissionnaire : ………………………………………………………………..

N° de téléphone : ………………………………………………………………..

Prix offert (en Euro) : ………………………………………………………………..

En cas d'attribution du marché, le soussigné s'engage à verser à la Délégation le montant offert au plus tard le vendredi 02/06/2023 à 12h00.

La vente n’est réputée conclue et l'enlèvement du bien ne pourra intervenir qu’après règlement total du prix proposé par virement bancaire uniquement.

La Délégation se réserve le droit d’annuler la vente en cas d’offres non satisfaisantes.

Date …………………………….. Signature ……………………………..